

## Programme *Fonds de développement économique francophone de l'Ouest (FDEFO)*

---

### 1. Mise en contexte

Le *Fonds de développement économique francophone de l'Ouest canadien (FDEFO)* est un nouveau programme de financement pilote, géré par les quatre organismes francophones à vocation économique (OFVE) de l'Ouest canadien (le [Conseil de développement économique de l'Alberta - CDEA](#), la [Société de développement économique de la Colombie-Britannique - SDECB](#), le [Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba - CDEM](#) et le [Conseil économique et coopératif de la Saskatchewan - CÉCS](#)) et financé par *Diversification de l'Ouest canadien (DEO)* dans le cadre de l'*Initiative de développement économique (IDE)*.

Le FDEFO a pour objectif de favoriser et d'appuyer financièrement un développement économique endogène à travers des projets conçus et réalisés par les *Communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)* de l'Ouest canadien.

Les quatre provinces de l'Ouest canadien bénéficient de ce programme au même niveau.

Le programme FDEFO est administré par le *Conseil économique et coopératif de la Saskatchewan (CÉCS)* et chaque OFVE agit en qualité d'agent financier dans sa province respective.

### 2. Critères d'admissibilité

Seuls des organismes francophones de l'Ouest canadien (Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba et Saskatchewan), légalement formés et de portée locale, provinciale ou interprovinciale, sont admissibles au programme FDEFO.

Les autres critères d'admissibilité sont :

- L'organisme demandeur doit œuvrer en français et contribuer au développement et à l'épanouissement de la francophonie de l'Ouest canadien.
- Les projets doivent desservir une clientèle francophone des CLOSM dans l'Ouest canadien.

Les projets qui sont financés dans le cadre du programme FDEFO peuvent être d'une portée locale, provinciale ou interprovinciale et doivent démontrer un impact réel et des retombées claires et mesurables dans au moins un des secteurs suivants :

- *La diversification et le développement économique incluant le commerce et l'investissement;*
- *L'emploi et le développement social avec un accent particulier à l'inclusion des groupes sous-représentés dans l'économie;*
- *L'immigration économique;*
- *L'économie verte;*
- *La jeunesse;*
- *Le tourisme.*

### **3. Montant des subventions et dépenses admissibles**

Annuellement, chaque OFVE dispose d'une enveloppe totale de 136 500 \$. Un organisme ne peut présenter qu'une seule demande (*annuelle ou pluriannuelle*) par année. Le financement des projets sera d'un minimum de 5 000 \$ et d'un maximum de 75 000 \$ par année.

Les dépenses admissibles dans le cadre du programme FDEFO sont :

- *Honoraires contractuels;*
- *Dépenses de promotion;*
- *Dépenses de déplacement;*
- *Dépenses de formation;*

- *Dépenses d'immobilisation en infrastructures;*
- *Dépenses d'achat d'équipements.*

Les salaires et les frais administratifs ne sont acceptés comme dépenses admissibles dans ce programme. Ils peuvent cependant être inclus dans la contribution en nature de l'organisme bénéficiaire.

#### **4. Durée des projets financés par le programme FDEFO**

Le programme FDEFO est d'une durée de trois ans, de juillet 2020 à mars 2023. Un appel de propositions de projets sera lancé chaque automne dans chaque OFVE. À l'exception de la première année, la liste des projets à financer sera dévoilée chaque année, au plus tard au mois de mars, et ces projets doivent commencer au 1<sup>er</sup> avril de la même année.

#### **5. Quand et comment présenter une demande de financement**

Le premier appel de propositions de projets sera lancé en juillet 2020 pour des projets qui vont être réalisés de septembre 2020 à mars 2021. Pour les autres années financières (2021-2022 et 2022-2023), les appels de propositions de projets seront lancés chaque automne.

Suivant la province où est situé l'organisme demandeur, celui-ci peut déposer sa demande de financement auprès de l'OFVE de sa province ([CDEA](#) pour l'Alberta, [SDECB](#) pour la Colombie-Britannique, [CDEM](#) pour le Manitoba et [CÉCS](#) pour la Saskatchewan). Le formulaire de demande de financement est disponible auprès de chaque OFVE.



**CÉCS**

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF  
DE LA SASKATCHEWAN



## Pour plus d'informations

### **Alberta**

Conseil de développement économique  
de l'Alberta (CDEA)

Joris Desmares-Decaux

*Directeur, Développement économique  
et Services aux entreprises*

Téléphone : 780-414-6125

Courriel : [fdefo@lecdea.ca](mailto:fdefo@lecdea.ca)

### **Colombie-Britannique**

Société de développement économique  
de la Colombie-Britannique (SDECB)

Marie-Noël Holland

*Gestionnaire, Développement  
économique et employabilité*

Téléphone : 604-732-3534

Courriel : [fdefo@sdecb.com](mailto:fdefo@sdecb.com)

### **Manitoba**

Conseil de développement économique  
des municipalités bilingues du Manitoba  
(CDEM)

Erwan Bouchaud

*Directeur du développement économique  
communautaire*

Téléphone : 204-925-2833

Courriel : [fdefo@cdem.com](mailto:fdefo@cdem.com)

### **Saskatchewan**

Conseil économique et coopératif de  
la Saskatchewan (CÉCS)

Jean de Dieu Ndayahundwa

*Gestionnaire, Développement  
économique communautaire (DÉC)*  
Téléphone : 306-566-6000, poste 103

Courriel : [fdefo@cecs-sk.ca](mailto:fdefo@cecs-sk.ca)